



**COMMISSION DES PÊCHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE-OUEST
(COPACO)**

QUINZIÈME SESSION

Port of Spain, Trinidad et Tobago, 26-28 mars 2014

Activités intersessions et questions portées à l'attention de la Commission

1. Le présent document contient de brèves informations au sujet des activités intersessions de la Commission et de la FAO dans la région de la COPACO. Ce document doit être lu en parallèle avec COPACO/XV/2014/réf.2: Rapport de la quatorzième session de la Commission (Pêcheries et Aquaculture Rapport N° 1000) et, en particulier, l'Annexe F.
2. Le travail de la Commission a été conduit en grande mesure (approximativement à 75 %) comme planifié dans le programme de travail 2012-2013 approuvé de la COPACO.
3. Le programme de travail approuvé de la COPACO avait été sujet à l'obtention du financement extrabudgétaire requis. Par conséquent, quelques-unes des activités prévues antérieurement n'ont pas été exécutées.

Examen du programme de travail 2012 - 2013 de la COPACO

4. Sous le volet de programme 1: «Promouvoir l'application du code de conduite de la FAO pour une pêche responsable et les instruments afférents», une série d'activités a été entreprise. Ces activités ont porté sur:
 5. Diffusion des informations les plus récentes au sujet du CCPR, les instruments afférents et les directives (activité 1.1) au moyen de la diffusion à l'échelle régionale du rapport de l'atelier sur la politique et la planification régionale au sujet du code de conduite pour une pêche responsable (CCPR) de la FAO dans les Caraïbes (Rapport de pêche et aquaculture N° 999 de la FAO).
 6. Promotion d'une approche axée sur l'écosystème des pêches (AEP) et de l'aquaculture (AEA) (activité 1.2) par l'organisation de réunions pour la gouvernance durable avec les pêcheurs et leurs organisations d'Antigua et Barbuda, d'Anguilla, des Bahamas, de la Barbade, de Belize, de la Dominique, de Grenada, St Lucia, Guyana, St Vincent et des Grenadines et de Trinidad et Tobago. Le réseau des organisations de pêcheurs des Caraïbes (CNFO) a fourni l'assistance technique et logistique pour ces réunions. Au total, plu de 300 pêcheurs ont participé aux réunions et aux sessions de sensibilisation et de formation.

7. La prestation de conseils juridiques et stratégiques en concordance avec le CCPR pour les membres de la COPACO (Activité 1.3) a eu lieu dans le cadre de divers projets du Programme de coopération technique (TCP) en Guyana, à Suriname, en Jamaïque, en Colombie, au Pérou, au Mexique, en Bolivie et au Paraguay ainsi qu'au niveau régional pour le Mécanisme régional de gestion des pêches des Caraïbes (CRFM) dans le cadre de leur processus d'examen indépendant de performances et de planifications stratégiques.

8. Développement de PNAs pour les requins (dans le programme de travail F1 2008–2009) (Activité 1.4). Cette activité a suscité un certain intérêt à Antigua et Barbuda, où la FAO a effectué, en collaboration avec le CNFO et la Division des pêcheries, une évaluation des requins et préparé des guides et formulaires d'identification. Jusqu'ici, le travail n'a pas encore conduit à la mise au point, au niveau national de Plans d'action nationaux (PNAs) pour les requins dans les Caraïbes. Les activités dans ce domaine ont été limitées au cours de la période intersessions, comme aucune demande formelle d'assistance à ce sujet n'a été reçue par aucun des membres de la COPACO. Par conséquent, des financements disponibles pour assister des membres de la COPACO dans ce domaine ont été perdus. L'unique activité majeure au sujet des requins dans laquelle la FAO a pris part, avait été un Atelier International en faveur du Plan d'action national d'action du Cuba pour les requins, tenu à la Havane, les 25-26 novembre 2013.

9. Le soutien de l'application au niveau national des Directives internationales 2010 de la FAO sur la gestion des prises accidentelles et la réduction des rejets par les membres de la COPACO (activité 1.6) a fait l'objet d'un suivi grâce à l'établissement d'un formulaire d'identification du projet du FEM (PIF) sous le titre « Gestion durable des prises accidentelles des pêcheries au chalut en Amérique Latine et dans les Caraïbes (REBYC-II LAC). Ce futur projet du FEM va assister : le Brésil, la Colombie, Costa Rica, le Mexique, Suriname et Trinidad et Tobago.

10. L'amélioration de la gestion de la pêche récréative dans l'ensemble des Caraïbes (activité 1.7) a été supporté vivement par le **Groupe de travail COPACO/OSPESCA/CRFM/CFMC pour la pêche récréative**. Le groupe de travail est composé de 55 experts de 17 pays membres de la COPACO, organisé avec le support de la Fondation Istiophoridés, de l'Association Internationale de pêche sportive et deux ateliers d'experts de la Banque mondiale. D'autres organisations régionales de pêche (ORP), dont ICCAT, OSPESCA, CFMC et CRFM ainsi que ICES et GCFI ont activement collaboré avec ce groupe de travail.

- L'Atelier d'experts pour l'évaluation des impacts socio-économiques de la pêche récréative – les Caraïbes, un Début, a été tenu à Santa Marta, en Colombie le 4 novembre 2012. Il a développé une méthode d'évaluation de l'impact économique de la pêche récréative qui a été testée sur l'île de Bonaire et à Trinidad et Tobago.
- Le premier atelier pour la préparation de la gestion de l'orphie et d'un plan de conservation destiné à l'Atlantique Centre-Ouest, a été tenu à Ft. Lauderdale, Floride, du 19 au 20 mars 2013 ; il a travaillé sur la proposition d'un projet pilote du FEM / Banque mondiale sur « l'Introduction de la gestion et la conservation de l'orphie dans la région de l'Atlantique Centre-Ouest », sur l'établissement d'un Consortium pour la gestion et la conservation de l'orphie dans l'Atlantique Centre-Ouest (CBMC) et un projet de structure du plan de gestion et de conservation de l'orphie pour l'Atlantique Centre-Ouest.

11. Sous le volet de programme 2 : « Soutenir le développement et la gestion responsable de la petite pêche, de la pêche artisanale et de subsistance et de l'aquaculture », les activités suivantes ont été entreprises.

12. Le renforcement de la capacité du réseau des organisations de pêcheurs des Caraïbes (CNFO), des organisations nationales et primaires de pêche (Activité 2.1), a été pris en compte par le financement de la participation des membres CNFO à GCFI et par l'assistance de FAO TCP à Saint-Kitts-et-Nevis. Par ailleurs, des représentants d'organisations de pêcheurs ont été invités à participer et à bénéficier de la plupart des activités entreprises dans la région par les pêcheries COPACO et FAO.

13. La promotion de la création d'une écloserie régionale de crustacés et mollusques pour l'ensemble de la région des Caraïbes (Activité 2.2) a fait l'objet d'un suivi sous forme de développement d'une proposition de projet sous le titre «Etude de planification d'investissements pour la création d'une écloserie régionale pour des espèces indigènes de crustacés et de mollusques», présentée formellement pour financement à la Banque de développement des Caraïbes. Le projet n'a malheureusement pas encore obtenu l'approbation de la banque. En plus de cela, il a été procédé à un diagnostic de la contribution des petites pêcheries et de l'aquaculture à la sécurité de l'alimentation et le revenu familial en Amérique centrale ainsi qu'à une analyse des instruments politiques associés à l'aquaculture artisanale en Amérique centrale et au Panama.

14. Le soutien apporté au processus de développement des Directives internationales pour une pêche artisanale durable (Activité 2.3) a fait l'objet d'une attention considérable dans la région. Une consultation régionale des Caraïbes sur le développement des Directives internationales pour une pêche artisanale durable a eu lieu, en partenariat avec FAO, CRFM et COPACO, à Kingston, en Jamaïque, du 6–8 décembre 2012. Elle a réuni plus de 60 représentants du gouvernement, des organisations régionales, de l'enseignement et de la société civile afin de poursuivre les discussions sur la structure, les considérations d'ordre général et la couverture thématique des futures Directives SSF. Des conseils ont été donnés en ce qui concerne les prochaines étapes et les activités additionnelles pour le processus de développement des directives SSF et la mise en application basée sur l'expérience faite dans la région des Caraïbes. Par ailleurs, la 65^{ème} session GCFI, tenue à Santa Martha, en Colombie, en novembre 2012, a organisé une session spéciale sur les pêcheries artisanales au cours de laquelle le projet de directives a été présenté à plus de 250 personnes.

15. En plus de cela, la FAO a organisé deux ateliers techniques régionaux dans la région de la COPACO afin de susciter l'intérêt des directives sur la gouvernance responsable de l'accès à la terre, aux pêcheries et aux forêts dans le contexte de la sécurité nationale des aliments («Directives»). Ces ateliers régionaux ont été tenus à Georgetown, Guyana, du 19 au 21 juin 2013 et à Bogota, en Colombie du 16 au 18 septembre 2013. Les directives et leur mise en œuvre doivent être envisagées en étroite coordination avec la mise en œuvre des directives SSF.

16. L'introduction d'activités de démonstration de l'aquaculture (Activité 2.4) a suscité l'intérêt dans la région de la COPACO avec différents projets FAO, dont « l'activation de services et la consolidation du réseau d'aquaculture pour le projet du fond d'affectation des Amériques (RAA) (GCP/RLA/190/BRA) dans le cadre du programme de coopération Brésil-FAO ainsi que des fonds de programme régulier dans les pays suivants : Costa Rica, Colombie, Bolivie, Paraguay et plus récemment Antigua et Barbuda.

17. L'examen de performance de la chaîne de distribution des produits de la pêche et l'application renforcée de mesures de qualité et de sécurité des produits de la pêche (Activité 2.5) ont bénéficié du projet PCT « Evaluation de l'infrastructure de la pêche et besoins de renforcement de la capacité dans la chaîne de distribution et le système d'inspection des produits de la pêche à la Barbade » (TCP/BAR/3301).

18. Dans le cadre du volet 3 «Coordination et coopération avec d'autres organisations internationales compétentes dans les domaines d'intérêts communs» les activités suivantes ont été entreprises.

19. Le renforcement de la capacité de gestion des risques dans le secteur de la pêche dans les Caraïbes (Activité 3.1) a été entrepris en étroite collaboration avec les partenaires régionaux. Un atelier régional sur la « Détermination d'une stratégie, d'un plan d'action et d'une proposition de programme pour la gestion des risques en cas de catastrophe ainsi que de l'adaptation au changement de climat de la pêche et de l'aquaculture dans la région CARICOM et dans l'ensemble des Caraïbes » a été tenu à Kingston, Jamaïque, du 10 au 12 décembre 2012. L'atelier a été organisé par CRFM et FAO, en collaboration avec le gouvernement de la Jamaïque, CDEMA, CCCCC, WECAFC et CERMES, avec le soutien du gouvernement de Suède et du gouvernement du Japon. L'atelier a réuni 68 intervenants locaux, nationaux et régionaux de la pêche, de l'aquaculture, de la gestion des risques de catastrophes (DRM) et de l'adaptation au changement du climat (CCA).

20. Un projet régional a été développé afin d'être financé par le Fond spécial changement de climat (SCCF) du FEM. Ce projet, intitulé «Adaptation au changement du climat dans le secteur de pêche des Caraïbes orientales» a été élaboré en étroite collaboration avec CARIBSAVE, CRFM et UWI/CERMES et doit bénéficier aux sept SIDS (petits états insulaires) suivants des Caraïbes: Antigua et Barbuda, Dominique, Grenada, St Lucia, Saint-Kitts-et-Nevis, St Vincent et les Grenadines et Trinidad et Tobago. En 2012, le point focal national du FEM a reçu des lettres d'appui de tous les sept pays. Le formulaire d'identification du projet (FIP) a été soumis au secrétariat du FEM en décembre 2013 et un don pour élaboration du projet (DEP) a été reçu en février 2014.

21. La présentation de conseils techniques et légaux pour la mise en œuvre de la politique de pêche commune de la communauté des Caraïbes (Activité 3.2) est intervenue simultanément avec le CRFM dans le cadre du processus de planification stratégique du CRFM pour la période de (2013 – 2021). L'assistance FAO TCP dans le cadre du projet TCP/SLC/3401 volet 2 : « Examen indépendant du CRFM et préparation d'un nouveau plan stratégique » a fourni des conseils spécifiques, mais ne comprenait aucun travail relatif aux projets de protocole en vue de la mise en œuvre de la stratégie, comme une telle assistance n'avait pas été demandée.

22. La pêche durable de crevettes et poissons de fond du Plateau Brésil-Guyane (programme de travail A en 2008-2009) (Activité 3.3) a bénéficié d'une attention considérable de la part du projet de grand écosystème marin (CLME) des Caraïbes du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). La FAO a entrepris, en collaboration avec CANARI, CERMES et CRFM, une étude de cas sur les stocks partagés de crevettes et de poissons de fond du Plateau Brésil-Guyane. Le but de cette étude de cas était d'intégrer l'approche par écosystème des pêcheries (AEP) à la gestion des pêcheries de crevettes et poissons de fonds des six pays / territoires participants : Venezuela, Trinidad et Tobago, Guyane, Suriname, Guyane Française et Brésil. Des consultations nationales ont été tenues à Trinidad et Tobago, en Guyane, au Suriname et au Brésil et un atelier régional a été organisé à Port of Spain, du 16 au 18 octobre 2012. Les résultats de l'étude de cas ont été utilisés dans l'analyse diagnostique transfrontalière (TDA) du CLME. Le programme d'actions stratégiques (PAS) du CLME, qui avait été appuyé par les pays de la région en 2013, contient un certain nombre de stratégies, dont la Stratégie 6 « Mise en œuvre EBM/EAF du Plateau Brésil-Guyane en particulier pour ce qui concerne la pêche de crevettes et de poissons de fond ». La COPACO-FAO a été chargée d'un rôle majeur par ces pays afin de développer, avec des partenaires, un arrangement sous-régional pour la gestion de la pêche de crevettes et de poissons de fonds et d'établir une capacité de prise de décisions pour la détermination et la gestion de la stratégie et pour d'autres actions dans le cadre de la Stratégie 6.

23. La gestion transfrontière améliorée de la langouste blanche des Caraïbes (dans le programme de travail B de 2008-2009) (Activité 3.4) a reçu des contributions également du projet CLME, dans le cadre d'une étude de cas conduite par l'OSPESCA. La sous-stratégie 4 A CLME PAS : «Améliorer les arrangements de gouvernance pour la mise en œuvre d'une approche d'écosystème pour la pêche de la langouste blanche» fournit une liste d'actions à court et moyen terme pour FAO-COPACO, UNEP-CEP, OSPESCA, CRFM et leurs pays membres dans ce domaine. Le groupe de travail commun OSPESCA/COPACO/CRFM/CFMC pour la langouste blanche, formé lors de la 14^{ème} session de COPACO a commencé ses activités avec une étude régionale en 2013. Cette étude a été coordonnée par la FAO et était basée sur l'expertise du CRFM et des pays membres. Le groupe de travail a bénéficié du soutien aimable de la NOAA sur le plan régional pour un «Atelier sur l'évaluation et la gestion des stocks de langoustes blanches (*Panilurus argus*) des Caraïbes dans l'Atlantique Centre-Ouest», qui a été tenu à Panama City, Panama, du 3 au 5 décembre 2013. Le gouvernement du Nicaragua bénéficie actuellement d'une assistance technique pour ce qui concerne un plan d'ensemble pour la suppression de la plongée au narguilé dans la pêche à la langouste blanche dans le pays. Un accord d'assistance dans le cadre de la coopération sud-sud est mis en œuvre entre la FAO, le gouvernement du Mexique et le gouvernement de Nicaragua; les pêcheurs du Nicaragua vont se rendre au Mexique pour acquérir de l'expérience avec des méthodes plus sûres de capture du homard. Au cours de la période intersessions, la FAO a en plus assisté le gouvernement du Honduras, au moyen de financements réguliers de programme avec le développement d'un plan d'action visant la suppression de la plongée sous-marine pour la pêche aux homards.

24. Une amélioration de la gestion transfrontière du poisson volant dans les Caraïbes orientales (programme de travail C 2008-2009) a été réalisée par le groupe de travail commun CRFM/COPACO pour le poisson volant dans les Caraïbes orientales. Ce groupe de travail, convoqué par le CRFM, a tenu sa première réunion les 18 et 19 juin 2012 et le procès-verbal de réunion a été publié sous forme d'un document technique et consultatif du CRFM. Les principaux travaux effectués pendant cette réunion étaient:

- Une mise à jour du plan sous-régional de gestion de la pêche au poisson volant dans les Caraïbes orientales
- Une discussion sur le processus de consultation pour l'examen d'un plan de gestion sous-régional de la pêche au poisson volant dans les Caraïbes orientales
- Une proposition de résolution plan de gestion sous-régional de la pêche au poisson volant dans les Caraïbes orientales à présenter au sous-comité ministériel chargé du poisson volant
- Discussion et accord sur un plan de travail intersessions.

25. Le projet de plan sous-régional 2012 pour la gestion du poisson volant dans les Caraïbes orientales, qui a été préparé avec le soutien du projet CLME et qui était basé sur des travaux antérieurs de la FAO, CERMES et les pays concernés, a été soumis à un processus de consultation national dans les pays membre correspondants de la COPACO. Son approbation sous-régionale a toutefois été bloquée par des examens tardifs à la Barbade. Le PAS CLME approuvé contient une sous-stratégie 5A spécifique: «Améliorer les arrangements de gouvernance pour la mise en œuvre d'une approche éco-systémique de la pêche au poisson volant» et le CRFM a été nommé chef de file alors que la COPACO apporterait son soutien aux actions correspondant à cette sous-stratégie.

26. Meilleure connaissance et expérience avec les FAD offshore (dispositifs d'attraction du poisson) (programme de travail D 2008-2009). Le groupe de travail IFREMER/COPACO pour le développement d'une pêche durable à l'aide de dispositifs ancrés de concentration du poisson (FAD) aux Petites Antilles a poursuivi son activité pendant la période intersessions. Le groupe de

travail a fait dans le cadre de son mandat d'une part avec le lancement du projet multidisciplinaire MAGDALESA fin 2011 et d'autre part avec la participation à l'atelier JICA-CRFM pour le lancement du projet CARIFICO. Des progrès ont été fait avec la conception FAD pour assurer une plus longue durée de vie et la conformité aux règles de navigation. Le but avait été une amélioration dans la gestion du thon à nageoires noires (documents d'enquête, études génétiques, reproduction, etc. ...) comme il s'agit de l'espèce la plus prometteuse pour la pêche FAD et pourrait remplacer d'autres espèces FAD, si nécessaire. Il a été procédé à une pêche FAD expérimentale afin de réduire le nombre juvéniles dans la capture et sélectionner les techniques de pêche qui préservent les espèces protégées. Avec le soutien du CRFM il a été suggéré d'intégrer la pêche FAD aux statistiques nationales. Les Antilles françaises et Dominique ont testé une approche par flotte pour obtenir une vue d'ensemble de toutes les stratégies commerciales dans les industries de la pêche.

27. L'une des conclusions préliminaires indique que la plupart des pêcheurs FAD de quelques unes des îles pêchent également sur le plateau continental et augmentent ainsi les captures dans des ressources déjà fortement exploitées. Les résultats préliminaires de l'étude sur la qualité des produits indiquent que la conservation des poissons n'est pas optimale quand les poissons ne sont pas saignés rapidement après la capture.

28. L'atelier CRFM-JICA CARIFICO/COPACO-IFREMER MAGDELESA sur la gestion de la pêche FAD a été tenu à Kingstown, Saint Vincent et Grenadines, du 9 au 11 décembre 2013. Sa résolution et son projet de recommandation à la COPACO 15 sont présentés COPACO/XV/2014/7.

29. La réunion de clôture de MAGDALESA doit avoir lieu en mars 2014. Les deux réunions doivent présenter des listes de conseils et de recommandations aux professionnels et développeurs du secteur de pêche FAD. Ces informations se trouveront sur le site web du projet MAGDALESA (<http://www.magdelesa.eu/> et <http://en.magdelesa.eu/>), créé sur la demande de la COPACO pour faciliter la communication entre les pays de la région.

30. Capacité renforcée de recherche et gestion pour le strombe géant dans les Caraïbes (programme de travail E 2008-2009) (Activité 3.7). Une première réunion du groupe de travail CFMC/OSPESCA/ COPACO/CRFM sur le strombe géant a été tenue du 23 au 25 octobre 2012 à Panama City. Cette réunion, organisée en commun avec le Conseil de gestion de la pêche des Caraïbes (CFMC) et des Etats-Unis d'Amérique, l'Agence des ressources aquatiques du Panama (ARAP) et COPACO, avait les objectifs suivants: (i) d'examiner et d'appuyer le rapport de la réunion des experts du strombe géant tenu à Miami en mai 2012 ainsi que les recommandations présentées lors de cette réunion ; (ii) d'examiner la situation actuelle de la gestion du strombe géant dans la région, à l'aide des présentations du pays d'une part et de CRFM, OSPESCA et CITES, et comment cela pourrait concerner les préparations en cours pour CITES. Lors de cette réunion la discussion a porté sur une proposition soumise par la Colombie concernant les développements dans la région; (iii) d'établir une déclaration régionale sur le strombe géant qui prendrait en compte les résultats de (i) et (ii) et guider les actions futures.

31. La réunion a adopté une déclaration de Panama City sur l'amélioration continue de la gestion et de la conservation des ressources de strombes géants dans l'ensemble des Caraïbes, ainsi qu'un projet de décision visant à soutenir la proposition de la Colombie soumise à CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) afin d'informer cet organisme sur les activités et les résultats récents dans la coopération régionale pour la gestion et le commerce du strombe géant. Le Secrétariat COPACO garantit des mises à jour continues sur cette question et une collaboration efficace entre tous les intervenants concernés. Cela a été le résultat à la 16^{ème} Conférence des Parties de CITES dans l'évaluation globale du niveau pour le travail du groupe de travail et l'approbation des projets de décisions préparés. Un grand pas en avant a été fait dans les pays des Caraïbes en ce qui

concerne la conservation et la gestion de cette ressource régional qu'est le strombe géant – *Strombus gigas*. L'harmonisation des facteurs de transformation et de conversion du strombe géant dans la région se poursuit avec le soutien du siège de la FAO.

32. Par ailleurs, au cours de la période intersessions le processus de développement du PAS CLME a conduit à la sous-stratégie 4B «Améliorer les arrangements de gouvernance pour la mise en œuvre d'une approche éco-systémique de la pêche au strombe géant» dans les PAS approuvés. FAO-COPACO, UNEP-CEP, OSPESCA, CRFM, CFMC, CITES ont été chargés d'un rôle majeur dans l'amélioration de cette stratégie.

33. La réactivation du groupe de travail Nassau Grouper CFMC/COPACO (Activité 3.8) a été réalisée par l'établissement du groupe de travail CFMC/COPACO/OSPESCA/CRFM pour les bancs de reproducteurs clairement défini à la 14^{ème} session de la COPACO. Le groupe de travail convoqué par le CFMC a organisé une première réunion à Miami du 29 au 31 octobre 2013. Le projet de recommandation de ce groupe de travail a été examiné et approuvé par la 6^{ème} session de COPACO SAG en vue d'un examen final et l'approbation par COPACO 15. Le projet de recommandation COPACO 15 est présenté dans COPACO/XV/2014/7.

34. Les termes de références des différents groupes de travail associés peuvent être consultés dans les Annexes G à L de COPACO/XV/2014/Réf.2.

35. Participer et fournir des conseils et des informations au sujet des activités d'agences partenaires (Activité 3.9). Au cours de la période intersessions, le secrétariat COPACO a veillé à l'échange d'importantes informations entre les membres de la commission et avec d'autres partenaires régionaux (OSPESCA, CRFM, CLME, CNFO, RAA, OLDEPESCA, ICCAT, UWI/CERMES, ACP Poisson II, etc.) et des ONG tels que PEW, IGFA, TBF, CANARI et GCFI. Des communications fréquentes et ponctuelles ont été soumises en anglais et parfois également en langue espagnole. La participation aux événements régionaux a renforcé la présence de COPACO dans la région parmi les intervenants des secteurs et ceux d'autres secteurs. La participation au Réseau des secrétariats d'organismes régionaux des pêches (RSN) a permis l'échange d'importantes informations et enseignements acquis avec d'autres ORP.

36. Sous volet 4: «Gérer le programme de travail et réaliser une réorientation stratégique des fonctions et du mandat de la Commission», les activités suivantes ont été entreprises.

37. L'organisation de la quatorzième session de la Commission en 2012 ainsi que de la 6^{ème} réunion SAG en 2013 (Activités 4.1 et 4.2) a été réalisée avec succès et le rapport de la 14^{ème} session a été préparé et envoyé à tous les membres. Les recommandations de la 14^{ème} session ont fait l'objet d'un suivi par le secrétariat et de nombreux membres de COPACO.

38. La préparation pour l'organisation de la quinzième session de la Commission en 2014 (Activité 4.3) a commencé en décembre 2012. La confirmation formelle du gouvernement de Trinidad et Tobago concernant l'accueil de la session a été reçue en septembre 2013 et la session a été organisée en étroite collaboration avec la Division des pêches de Trinidad et Tobago.

39. Bien que formellement demandé par 12 membres de la Commission en février 2012, l'atelier COPACO pour la détermination des priorités et de la planification du travail de 2013 (Activité 4.4) n'a pas pu être organisé en 2013 comme la FAO ne disposait d'aucun financement pour cette activité. L'atelier COPACO sur la réorientation et le plan stratégique a été tenu avec le soutien du gouvernement français, la Préfecture de Guadeloupe, l'Union Européenne et la FAO, en Guadeloupe, les 29 et 30 janvier 2014. L'atelier a discuté de l'examen de performance COPACO, de projets d'améliorations des Règles de procédure, d'options de réorientation et d'un projet de plan stratégique. Les recommandations de cet atelier peuvent être consultées dans COPACO/XV/2014/Réf.16.

Projets

40. Un certain nombre de projets de la FAO ont été réalisés dans la région COPACO au cours de la période de 2012 - 2013. Les projets les plus remarquables sont décrits dans le résumé ci-dessous.

Projets (sous) régionaux TCP

- Establecimiento de un Programa de Cooperación para el Manejo Sostenible de las Pesquerías Fluviales en los Tramos Limítrofes de los Ríos Paraná y Paraguay (TCP/RLA/3302).

Projets d'installations régionales TCP

- Examen indépendant du CRFM et préparation d'un nouveau plan stratégique (TCP/SLC/3401 volet 2)

Projets d'installation au niveau national TCP et TCP

Antigua et Barbuda

- Volet pêcheries – Défi zéro faim (TCP/ANT/3401 volet 2)

Bahamas

- Renforcement de la gouvernance de la pêche et de l'aquaculture dans les Bahamas (déterminé TCP en 2013 pour débiter en 2014)

La Barbade

- Evaluation des besoins d'infrastructure et de capacité de pêche dans la chaîne de distribution de poisson et le système d'inspection du poisson à la Barbade (TCP/BAR/3301 volet 2).

Belize

- Examen et validation des projets de réglementation des pêcheries pour Belize (TCP/BZE/3401 volet 2)

Colombie

- Apoyo Técnico y estratégico de la FAO al Ministerio de Agricultura y Desarrollo Rural en la formulación e implementación del Plan de Desarrollo Agropecuario y pesquero de la Región de La Mojana en Colombia (TCP/COL/3401 volet 1)
- Soporte técnico a la Gobernación SAN ANDRES para implementación de estrategia integral de SAN, y la formulación participativa de un plan para el desarrollo agrícola y la pesca artesanal en el Archipiélago de San Andrés y Providencia. (TCP/COL/3401 volet 1)
- Assistance à l'Autorité nationale d'aquaculture et de pêche de Colombie pour l'établissement d'un plan de développement national d'une aquaculture durable

Cuba

- Desarrollo del Programa Nacional sobre Genética para peces de agua dulce (TCP établi en 2013 pour débiter en 2014)

Dominique

- Assistance pour l'amélioration des capacités de gestion des risques de catastrophes dans les secteurs agricoles (Phase II de TCP/DMI/3203)

République Dominicaine

- Asistencia para la formulación de una propuesta de desarrollo pesquero-acuícola del Lago Enriquillo (installation TCP/DOM/3401)

Guyane

- Développement d'un plan politique et stratégique pour les pêcheries dans les eaux intérieures de la Guyane, (TCP/GUY/3301).
- Assistance au renforcement des capacités dans l'agro-alimentaire et mise à niveau du programme d'étude sur la pêche à l'école d'agriculture de la Guyane (TCP/GUY/3401 volet 3)

Jamaïque

- Création d'un plan de développement de l'aquaculture pour la Jamaïque (TCP/JAM/3301).

Nicaragua

- Assistance technique pour la mise en œuvre d'une stratégie pour le développement de la pêche artisanale dans les RAAN [Région Autonome de l'Atlantique Nord] (TCP/NIC/3305).

Panama

- Intervención piloto para la elaboración y validación de una propuesta de asistencia técnica integral dirigida a la mejora de la seguridad alimentaria y nutricional en las comarcas indígenas Gunayala y Ngäbe Buglé de Panamá (TCP/PAN/3401).

Saint Kitts et Nevis

- Renforcement des organisations de pêcheurs à Saint Kitts et Nevis (TCP/STK/3401 volet 1)

Sainte Lucie

- Renforcement du système national de normalisation et de certification pour les principaux produits agricoles à Sainte Lucie (TCP/STL/3401 volet 2) – y compris le code de bonne pratique d'aquaculture
- Des capacités renforcées pour la prévention des risques de catastrophes dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture. (TCP/STL/3202).

Suriname

- Renforcement des systèmes de protection de la santé des animaux aquatiques au Suriname (TCP/SUR/3401).

Venezuela

- Fortalecimiento de Capacidades Nacionales para la ejecución de proyectos de acuicultura en zonas urbanas y periurbanas en la República Bolivariana de Venezuela (TCP/VEN/3301 volet 2)

Activités du fonds d'affectation au niveau régional et national supportées par la FAO

Régional

- Activación de los servicios y consolidación de la Red de Acuicultura de las Américas (RAA) (GCP/RLA/190/BRA) Les pays bénéficiaires / signataires du Réseau d'aquaculture pour les Amériques sont: Argentine, Brésil, Bolivie, Colombie, Costa Rica, Chili, Equateur, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Paraguay, République Dominicaine et Uruguay.
- La FAO a contribué activement au projet du grand écosystème marin des Caraïbes (CLME) de GEF.
- Gestion durable des captures accessoires dans le pêche au chalut en Amérique latine et aux Caraïbes (REBYC-II LAC). Les dons pour la préparation (PPG) de ce projet GEF pour les eaux internationales ont été approuvés en septembre 2013. Le travail sur document complet du projet est encore en cours. Les pays bénéficiaires du projet comprennent : le Brésil, la Colombie, Costa Rica, le Mexique, Suriname et Trinidad et Tobago.

Brésil

- Accroissement de la compétitivité de l'aquaculture nationale (UTF/BRA/084)

Colombie

- Soutien du renforcement institutionnel de l'Autorité nationale d'aquaculture et de pêche de la Colombie (UTF/COL/041)

Haïti

- Initiative OMD - programme d'amélioration de la sécurité alimentaire en Haïti (GCP/HAI/030/EC) – comprend certaines activités de pêche et d'aquaculture

Mexique

- Assistance au gouvernement de Campeche, Mexique dans la détermination d'une stratégie d'état pour la pêche et l'aquaculture (UTF/MEX/099)

Trinidad

- « Amélioration de la gestion des forêts et zones protégées à Trinidad et Tobago ». Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a approuvé la note-concept de ce projet en juin 2012 qui contient un volet aire marine protégée. Le document du projet pour l'ensemble du projet a été développé en 2013.

Projet Fonds global d'affectation correspondant à la région COPACO et membre COPACO

- Plusieurs membres COPACO ont soutenu les projets de pêche FAO dans la région COPACO ainsi qu'au niveau mondial.
- Le **Gouvernement français** assure le financement d'un projet mondial sur «Développement d'une banque de données d'écosystèmes marins vulnérables en haute mer», 2011 -2014 (GCP/GLO/309/FRA).
- Le **Gouvernement d'Espagne** finance un programme national pour la sécurité alimentaire au Nicaragua portant sur différentes activités de pêche / aquaculture. Ampliación del Programa Especial de Seguridad Alimentaria (PESA) en la Zona Seca de Nicaragua (GCSP/NIC/027/SPA).

- Le **gouvernement du Japon** a financé différents programmes et projets mondiaux FAO au cours des années passées dont certains concernent le secteur de pêche de la zone COPACO. Les projets les plus pertinents sont les suivants:
- Projet «Promotion d'une pêche durable: soutien pour le renforcement et la coordination entre les organismes régionaux de pêche (ORP)/ Organisation régionale de gestion de la pêche (ORGP)», 2008 -2012 (GCP/INT/069/JPN), a soutenu entre autres le développement du Réseau régional de pêche (RSN) auquel participe le secrétariat COPACO.
- Projet «Gestion de la pêche et de la conservation marine dans le contexte d'un écosystème qui change constamment », 2009 -2014, (GCP/INT/253/JPN), y compris deux zones avec des activités d'intérêt de la région COPACO.
- L'**Union Européenne** soutient le projet mondial relative à l'Aquaculture pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la nutrition (AFSPAN) (GCP /GLO/363/EC), qui comprend plusieurs membres de la COPACO.

Activités au niveau régional et national dans la région COPACO, supportées par le programme régulier de la FAO

41. Le programme régulier financier et technique de la FAO a obtenu le soutien des activités et événements de pêche et d'aquaculture dans les pays membres de la COPACO :

- réunions de gouvernance durable CNFO avec les pêcheurs et leurs organisations de Antigua et Barbuda, Anguilla, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenada, St Lucie, Guyane, St Vincent et Grenadines et Trinidad et Tobago.
- Un examen des mesures actuelles de gestion, de performance et de conservation de la pêche dans la région de la COPACO (effectué en collaboration avec CRFM).
- Préparation d'une session spéciale sur la gouvernance de la pêche récréative pour la 7^{ème} Conférence mondiale de la pêche récréative (WRFC) et préparation des documents de travail.
- Compilation annuelle des statistiques de capture pour la zone 31 (COPACO) et distribution aux états membres.
- Organisation d'une session spéciale sur la pêche artisanale à la 65^{ème} session GCFI, Santa Martha, Colombie, novembre 2012.
- Atelier régional sur la politique des agriculteurs de ressources limitées. Guayaquil, Équateur, mai, 2013.
- Atelier sous-régional sur l'impact des instruments politiques nationaux sur le développement de l'aquaculture artisanal dans les pays d'Amérique centrale, 17 et 18 septembre 2012, Panama City, Panama.
- Atelier sous-régional avec les autorités de la pêche et de l'aquaculture : Création d'un agenda régional pour le développement durable de l'aquaculture et de la pêche en Amérique centrale.
- Assistance aux membres OSPESCA en vue d'une meilleure conception et gestion des registres des navires de pêche nationaux et d'une meilleure intégration des registres nationaux des membres de OSPESCA dans un registre intégré des navires de pêche (comme l'actuel SICA).

Quelques publications FAO concernant COPACO et ses membres

42. Un certain nombre de publications FAO et publications avec des partenaires concernant les membres COPACO a été publié au cours de ces dernières années. Ils comprennent les suivants :

- Rapport FAO/CRFM/COPACO de la consultation régionale des Caraïbes sur le développement des directives internationales pour la protection de la pêche artisanale, Kingston, Jamaïque, 6–8 décembre 2012. Rapport pêcheries et aquaculture N° 1033. Rome, FAO. 2013.
- Rapport de la première réunion du groupe de travail CFMC/OSPESCA/COPACO/ CRFM sur le strombe géant, Panama City, Panama, 23–25 octobre 2012. FAO Rapport pêcheries et aquaculture N° 1029. Bridgetown, la Barbade. FAO 2013.
- Rapport de la quatorzième session de la Commission des pêches de l’Atlantique Centre-Ouest, Panama City, Panama, 6-9 février 2012. Rapport pêches et aquaculture. N° 1000. FAO, Bridgetown, la Barbade. 2012.
- Rapport de l’Atelier Politique Régionale et Planification FAO sur le Code de Conduite pour des pêcheries responsables (CCRF) dans les Caraïbes : Réaliser une meilleure gestion et utilisation des pêches dans la région des Caraïbes, Bridgetown, La Barbade, 6–9 décembre 2011. Rapport pêcheries et aquaculture. N° 999. FAO, Bridgetown, la Barbade. 2012.
- Rapport de l’atelier régional final : étude de cas sur les stocks partagés de la pêches aux crevettes et poissons de fond du Plateau Brésil-Guyane, Port-of-Spain, 16-18 octobre 2012, CLME étude de cas sur les crevettes et poissons de fond - Rapport. N°10, Rome, FAO. 2012. 25 p.
- Rapport de la première réunion du groupe de travail CRFM/COPACO sur le poisson volant dans les Caraïbes orientales, 18 – 19 juin 2012, St. Vincent et Grenadines, CRFM Document technique et de conseil - numéro 2012 / 12.
- Flores-Nava, A. 2012. Diagnóstico Regional de la acuicultura de recursos limitados y la Acuicultura de la micro y pequeña empresa en América Latina. Serie Acuicultura y Pesca en Latinoamérica No. 7. FAO- Santiago, Chile. 26p.
- Reporte del Seminario-taller sobre políticas nacionales relacionadas con la Acuicultura de recursos limitados en América Latina, 9-10 de mayo, 2013, Guayaquil, Ecuador. FAO/RAA.
- Van Eijs, S. 2012. Análisis de Instrumentos Políticos Nacionales Relacionados con la Acuicultura de Pequeña Escala en Centroamérica Y Panamá.
- Beltrán T., C.S. 2012. Contribución de la Pesca y la Acuicultura a la Seguridad Alimentaria y el Ingreso Familiar en Centroamérica
- Informe del Taller sobre Impacto de Instrumentos Políticos Nacionales en el Desarrollo de la Acuicultura de Pequeña Escala en los Países Centroamericanos. 17-18 de septiembre 2012, Ciudad de Panamá, PANAMÁ.
- Informe de la Reunión Regional de las Autoridades Pesqueras y de Acuicultura: Construyendo la Agenda Regional para el Desarrollo Sostenible de la Acuicultura y la Pesca en Centroamérica.

Action suggérée par la session

43. La Commission est invitée à examiner les activités intersessions et les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail pour l'exercice biennal 2012–2013.

44. La Commission est invitée en particulier à :

- Conseils sur le maintien, l'annulation ou la création de groupes de travail et comités COPACO, dont certains groupes de travail communs avec CRFM, OSPESCA, IFREMER et CFMC, tout en prenant en considération les délibérations de la 6^{ème} session SAG dans ce domaine.

45. Les membres COPACO sont priés de tenir compte des ressources limitées (financières et humaines) actuellement disponibles pour le secrétariat COPACO. Ils sont invités à envisager un soutien bénévole, en nature et / ou financier pour les activités spécifiques des différents groupes de travail et d'autres activités du programme de travail proposé (voir COPACO/XV/2014/14) ou d'autres activités qu'ils souhaitent intégrer au programme. Cela pourrait également mobiliser un soutien supplémentaire là où cela est nécessaire.